

Coline METZ

Département de L'Indre

Document généré le lundi 06 octobre 2025 à 10:54

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	06/10/25	06/10/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					

Service : CP

Classification CPV :

Principale : **71336000** - Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 08 37 63

SIRET 22360001600016

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE RENOUVELLEMENT DES MARCHES DE TELECOMMUNICATION DU DEPARTEMENT DE L'INDRE**

Référence PA-2025-157

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Sans objet

Lieu d'exécution principal INDRE
36020 CHATEAUROUX

Durée 60 mois

Code CPV principal **71336000** - Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

Forme Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non

Quantité ou étendue
Valeur estimée hors TVA : 150 000,00 €

Conditions de participation

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3ans - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Marché réservé : Non

	Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 70 % : PRIX 30 % : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u> administratifs Service des marchés Tél : 02 54 08 37 55
Documents	• <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Offres	Remise des offres le 30/10/25 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Renseignements complémentaires	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges cédex Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160 adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr Introduction des recours Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale. Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) : DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56 Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux. Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après

réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Envoi le 06/10/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7